

# Ont contribué à ce numéro

**Éric BROUSSEAU** est professeur à l'Université Paris Dauphine-PSL. Il y dirige la Chaire Gouvernance et Régulation, et anime le Club des Régulateurs qui y est associé. Il est aussi le directeur de l'Institut Applied Computational Social Science, un projet financé par le Programme d'investissements d'avenir visant à soutenir l'utilisation de la science des données dans les sciences sociales. Il dirige également la mention de master "Système d'information, réseaux et numérique" et est l'un des créateurs du master CIndustries de réseau et Économie numérique" (IREN), co-habilité entre Dauphine, Polytechnique, CentraleSupélec, Télécom-Paris et l'Université Paris-Saclay.

Ses recherches portent sur la gouvernance économique ainsi que sur la transformation numérique. Il a publié près d'une centaine d'articles scientifiques et a dirigé la publication d'une quinzaine d'ouvrages, dont, notamment, *Internet and Digital Economics* (Cambridge University Press, 2007). Un ouvrage sur l'internationalisation de la gouvernance économique et de la régulation est en cours de publication chez Oxford University Press. Il est l'animateur de réseaux internationaux. Il a fondé en 2002 l'Institutional and Organizational Economics Academy (IOEA), et a présidé la Society for Institutional and Organizational Economics (2013-2014). Il a aussi participé à la gouvernance de deux réseaux d'excellence européens (2005-2010).

Il a mené des recherches pour les pouvoirs publics français, la Commission européenne, la NSF américaine, les Nations unies, et l'OCDE. Il contribue aussi régulièrement à des réflexions communes avec des décideurs du secteur privé.

→ ***Organiser la valorisation de l'or noir du XXI<sup>e</sup> siècle***

**Jordan CARTIER**, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, le secrétaire général de l'Autorité de régulation des transports, qu'il a rejointe en mars 2020 comme secrétaire général adjoint.

Diplômé de l'École polytechnique, où il s'est spécialisé en économie de l'entreprise et des marchés et a obtenu le prix de la Chaire Business Economics, de l'École nationale des ponts et chaussées, où il a suivi le cursus d'ingénieur économiste et financier, il est également diplômé de l'Université Paris Dauphine-PSL (master "Recherche en économie et finance") et de l'Université de Cambridge au Royaume-Uni ("master of Philosophy in Technology policy").

Après de premières expériences professionnelles au sein du groupe EDF autour de problématiques réglementaires, il intègre, en 2012, le ministère chargé des Transports, dans lequel il occupe d'abord la fonction de chef du bureau de l'animation et du pilotage des projets routiers, avant de devenir, en 2015, chef du bureau de la planification et des grandes opérations ferroviaires. Il a ensuite été inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances (IGF), au sein des ministères économiques et financiers, à compter de 2017.

Il a par ailleurs été chargé de travaux dirigés d'économie au sein de l'École nationale des ponts et chaussées de 2012 à 2016, et maître de conférences en économie à Sciences Po Paris de 2014 à 2020.

→ ***La régulation des données numériques de mobilité et des interfaces numériques de vente et de distribution de billets de transport***

**Fabien COULY**, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est le directeur de l'observation des marchés de l'Autorité de régulation des transports depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019. Ingénieur diplômé de Bordeaux Sciences Agro et de l'ENGREF-AgroParisTech, il a occupé plusieurs postes en administration territoriale avant de rejoindre le Cerema en 2012, comme chef de groupe (transports intelligents, télécommunications, applications de navigation, exploitation). En 2016, il intègre Voies Navigables de France en qualité de secrétaire général et directeur des subdivisions de la direction territoriale Sud-Ouest.

En 2018, il intègre l'Agence française pour l'information multimodale et la billettique au sein du ministère chargé des Transports. Dans ce cadre, il a notamment travaillé sur les sujets d'ouverture des données et de développement de services numériques de mobilité inscrits dans la loi d'orientation des mobilités.

→ ***La régulation des données numériques de mobilité et des interfaces numériques de vente et de distribution de billets de transport***

**Anne DEBET**, Professeur de droit privé à l'Université Paris Cité (Paris Descartes), enseigne différents aspects de la protection des données à caractère personnel. Elle a rédigé de très nombreux articles juridiques dans ce domaine et a publié, en collaboration avec d'autres auteurs, un traité sur les questions « Informatique et Libertés ». Elle est membre de la CNIL depuis 2019 et s'occupe plus particulièrement, au sein de cette autorité administrative indépendante, de l'*open data* et des nouveaux outils de la conformité.

→ ***La monétisation des données***

**Antonin GARRONE** est spécialiste du pilotage de portails de données ouvertes.

Après des études en économie, ayant un intérêt spécifique pour l'innovation publique, le design centré utilisateur et les données ouvertes, il s'est spécialisé comme gestionnaire de produit de services publics numériques. Il a travaillé à [beta.gouv.fr](http://beta.gouv.fr), l'incubateur des Services du Premier ministre et à l'Agence française de Développement (AFD) sur la question de l'administration électronique. Il est actuellement le *product owner* (chargé de produit) de la plateforme française de données ouvertes (*open data*) [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr). Son objectif principal est d'aider à définir la vision du produit et de prioriser les différentes fonctionnalités requises. À cette fin, il représente la voix des utilisateurs et joue le rôle d'interface entre les équipes de conception et les équipes techniques.

→ ***Le service public des données de référence : enjeux de gouvernance***

**Mathilde HOANG** est spécialiste de l'ouverture et de la circulation des données publiques.

Après des études en économie et sciences sociales, elle s'est spécialisée en économie du numérique et de la donnée. Elle a notamment intégré l'équipe de recherche économique du Groupe La Poste afin d'étudier l'impact des données sur la mise en œuvre des politiques publiques. Elle travaille depuis 2018 au sein du département Etalab de la direction interministérielle du Numérique, d'abord en tant que chargée de mission *open data*, et aujourd'hui en tant que responsable du pilotage de l'ouverture et de la circulation des données publiques. Elle accompagne au quotidien les administrations dans la mise en œuvre de leur politique de la donnée.

→ ***Le service public des données de référence : enjeux de gouvernance***

**Nicolas JULLIEN** est économiste, Professeur au département LUSSE, IMT Atlantique, Campus de Brest.

Il a fait partie des pionniers de l'analyse économique du phénomène du logiciel libre à la fin des années 1990, et a soutenu sa thèse sur l'impact économique du logiciel libre en 2001. Cela a donné lieu à de nombreuses publications scientifiques, notamment avec Jean-Benoît Zimmermann, Jean-Michel Dalle, et plus récemment avec Robert Viseur.

Sa recherche se place toujours dans le cadre du management de l'innovation et du management des organisations (virtuelles), et dans ce que l'on appelle aujourd'hui « innovation ouverte ». Elle s'intéresse aux interactions entre les institutions marchandes et la production collective non marchande et ouverte (comme le logiciel libre ou Wikipédia) : comment ces industries sont influencées dans leur organisation par ces productions collectives, tant sur les modèles économiques que sur l'organisation du travail.

Il est membre du comité de rédaction de la revue *Terminal*, et y a codirigé à ce titre des dossiers thématiques, sur la propriété intellectuelle face au numérique et, en 2021, sur les communs numériques.

- ***Le logiciel libre : gérer collectivement les évolutions d'une technologie***
- ***Gouvernance d'un projet libre : contrôler un flux d'innovation***

**Laurent LAFAYE** : voir à Fabrice TOCCO.

- ***La gouvernance des espaces d'échange de données : enjeux et solutions***

**Winston MAXWELL**, diplômé de Cornell (J.D.) et de Télécom Paris (Ph.D.), est directeur d'études Droit et Numérique à Télécom Paris, Institut polytechnique de Paris. Ses activités d'enseignement et de recherche se concentrent sur la régulation des données et de l'intelligence artificielle. Il coordonne l'initiative "Operational AI Ethics" à Télécom Paris, un programme interdisciplinaire de recherche et d'enseignement sur la conception et l'application de solutions éthiques pour différents cas d'usages de l'IA, dont la reconnaissance faciale, le *scoring* de crédit, la lutte anti-blanchiment, et la création de moteurs de recherche et de recommandation éthiques. Avant de devenir enseignant-chercheur, il était avocat associé au cabinet Hogan Lovells, co-directeur de l'activité mondiale du cabinet dans les secteurs des télécommunications, médias et technologies.

- ***Applying Net neutrality rules to social media content moderation systems***

**Théophile MEGALI** est docteur en sciences de gestion de l'Université Paris Dauphine-PSL et chercheur associé à la Chaire Gouvernance et Régulation de cette même université. Ses travaux portent sur les marchés publicitaires, notamment sur la question de la régulation de la publicité en ligne. En outre, il est chargé de mission à la direction des Études, de l'Économie et de la Prospective de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom, ex-CSA).

- ***Les données de la publicité numérique : de l'accumulation à la redéfinition de la valeur et des pratiques***

**Jean-Philippe MOCHON**, conseiller d'État, est également médiateur du livre et médiateur de la musique. Membre du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), il a coordonné en 2020 et 2021 l'élaboration de deux rapports sur le droit d'auteur et les plateformes de partage de contenus en ligne dans le contexte de la nouvelle directive européenne de 2019 et de son article 17. Après avoir été notamment conseiller juridique de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (2008-2009), il avait dirigé entre 2010 et 2015 le Service des affaires juridiques et internationales du ministère de la Culture. Il est ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École nationale d'administration.

- ***Le nouveau régime juridique des plateformes de partage : Comment l'Europe réinvente le droit d'auteur***

**Emmanuel NETTER** devient maître de conférences en droit privé à l'Université de Picardie après un master de droit bancaire et financier, puis une thèse de doctorat en droit des affaires à l'Université de Strasbourg (2010). Il oriente progressivement sa recherche vers le droit du numérique en consacrant des publications à la liberté d'expression sur les réseaux sociaux, aux contrats électroniques, au financement participatif ou aux données à caractère personnel. À l'occasion de son habilitation à diriger des recherches, il rédige une étude intitulée *Numérique et grandes notions du droit privé. La personne, la propriété, le contrat*. Il est aujourd'hui Professeur de droit privé à l'Université d'Avignon. Ses travaux sont librement consultables sur [www.enetter.fr](http://www.enetter.fr) ainsi que sur <https://cv.archives-ouvertes.fr/emmanuel-netter>.

- ***Le droit de propriété dans l'univers numérique***

**Jean-Yves OLLIER**, conseiller d'État, est assesseur à la section du contentieux du Conseil d'État et juge des référés. Il est chargé d'enseignements au sein du master "Industries de réseaux et Économie numérique" (X, CentraleSupélec, Telecom Paris, Universités Dauphine et Paris Sud) et du master de "Droit de l'intelligence artificielle" de l'Institut catholique de Paris. Il a été rapporteur de l'étude du Conseil d'État sur l'accès des citoyens aux données publiques (1998) et de la mission auprès du Premier ministre sur les données personnelles et la société de l'information (1998). Il est le co-auteur, avec Godefroy Beauvallet, d'un rapport au gouvernement sur l'organisation de la régulation de la communication et des plateformes numériques (2019). Il a été adjoint au chef du service économique et commercial de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (1999-2001), chargé d'audits stratégiques au sein du groupe AXA (2001-2004), avocat en droit public (2004-2011), directeur général de la Commission de régulation de l'énergie (2011-2017) et membre de l'Autorité de supervision des redevances aéroportuaires (2018-2019). Il a présidé le réseau des régulateurs économiques de l'OCDE (2017) et a été vice-président de la commission des recours de l'Agence européenne de coordination des régulateurs de l'énergie (2016-2021). Il est ancien élève de l'École normale supérieure et de l'ENA, diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'un DEA d'histoire.

→ ***Introduction - Propriété et gouvernance dans l'univers numérique, à l'heure de la consolidation de l'économie des données et de la régulation des contrôleurs d'accès***

→ ***Contrôle d'accès et droits d'accès dans l'univers numérique***

→ ***De la neutralité des réseaux à celle des prestataires de services de partage de données***

**Sébastien PICARDAT** est directeur général d'Agdatahub.

Expert en stratégie et en organisation en agriculture, il possède une solide expérience dans les technologies de l'information et les relations institutionnelles des filières agricoles. Fort d'une vision globale de l'écosystème agricole, il porte les ambitions d'Agdatahub auprès des décideurs du monde institutionnel et agricole en France et en Europe.

→ ***Les conditions de la libre circulation des données agricoles***

**Alban SCHMUTZ** est président de CISPE (Cloud Infrastructure Services Providers in Europe, [cispcloud.com](http://cispcloud.com)), l'association de fournisseurs d'infrastructure *cloud* européenne. Il est par ailleurs vice-président Développement stratégique & Affaires publiques d'OVHcloud, membre fondateur de Gaia-X et membre fondateur du "Climate Neutral Data Centre Pact". Essentiellement au travers de CISPE, il a co-piloté le développement de nombreuses actions structurantes de l'industrie du *cloud* en Europe dans les domaines de la protection des données (premier code de conduite GDPR pour les services d'infrastructure *cloud* approuvé par le Comité européen de la protection des données), de la cybersécurité (initiation du label SecNumCloud de l'ANSSI), de la portabilité des données (premier code de conduite de l'industrie pour le portage des données pour les services d'infrastructure *cloud*, Code SWIPO IaaS facilité par la CE), ou encore de la neutralité climatique (premier engagement de l'industrie à rendre les centres de données climatiquement neutres d'ici à 2030, comptant plus de 90 signataires, le "Climate Neutral Data Centre Pact", développé avec la CE). Il a participé également à la rédaction de la *roadmap* technologique pour la prochaine génération d'offre *cloud-edge* européenne remise au commissaire européen Thierry Breton en mai 2021.

En outre, il est membre du conseil d'administration de diverses organisations, dont l'Institut de recherche technologique SystemX, l'accélérateur de *start-up* Alacrité, Eurocloud France ou l'école d'ingénieurs Yncrea Ouest. Avant de rejoindre OVHcloud, Alban Schmutz a créé plusieurs sociétés dans les services *open source* et le calcul haute performance.

Il est diplômé en télécommunications, sciences politiques et entrepreneuriat.

→ ***Cloud : réglementations et souveraineté, Gaia-X***

**Jean-Paul SMETS**, fondateur de l'éditeur de logiciels libres Nexedi, puis de l'équipementier 5G et fournisseur de *cloud* libre Rapid.Space, est ingénieur des mines et diplômé de l'École normale supérieure avec un doctorat en informatique. Il a acquis une expérience industrielle dans l'industrie de l'habillement, l'industrie pétrolière, les associations à but non lucratif et la préfecture de région Lorraine. Il est l'auteur en 1999 avec Benoît Faucon du premier ouvrage sur les logiciels libres : *Logiciels libres : Liberté, Égalité, Business*. Après avoir créé en 2000 le progiciel de gestion intégré "ERP5" autour d'un modèle unifié minimaliste pour la gestion des entreprises, il est l'un des inventeurs en 2008 du *edge computing* et le concepteur du logiciel d'exploitation de *cloud* "SlapOS". Il est un membre actif d'associations de logiciels libres, a joué un rôle clé dans la campagne Eurolinux pour protéger l'innovation des effets néfastes des brevets logiciels, et a créé en 2021 l'alliance européenne des industriels du *cloud* (EUCLIDIA) dont les membres commercialisent et exportent plusieurs solutions technologiques européennes pour un *cloud* indépendant.

→ **Qu'est-ce qu'un cloud libre ?**

**Anne-Sophie TAILLANDIER**, diplômée de CentraleSupélec et titulaire d'une thèse en *machine learning* de l'ENS Paris-Saclay, a une large expérience en édition logicielle et industrie. Elle a occupé différentes fonctions de direction (développement produits et programmes, R&D) pendant dix ans chez Dassault Systèmes, avant de prendre la direction des développements en authentification dédiée aux applications bancaires chez Dictao (Morpho). Après quelques années chez LTU Technologies comme directrice de la technologie, responsable de l'activité technique et des développements (logiciel de reconnaissance d'images), elle est depuis 2015 directrice générale de TeraLab, filiale de l'IMT, acteur majeur de l'accélération et de l'adoption des technologies *big data* et IA dans les différents secteurs de l'économie. Elle a participé à la création de Gaia-X AISBL dont l'IMT est devenu membre fondateur. Elle est au conseil d'administration de Cap Digital et a été élue membre de l'Académie des technologies en 2022.

→ **Cloud : réglementations et souveraineté, Gaia-X**

**Fabrice TOCCO et Laurent LAFAYE**, entrepreneurs français, co-CEO et co-fondateurs de Dawex, sont des experts reconnus dans le domaine de l'économie de la donnée. Tous les deux interviennent régulièrement auprès d'organisations et d'institutions européennes et internationales sur les enjeux de la circulation des données, de leur *trading* et leur régulation, au développement de *data hubs*.

Forts de leurs expériences, ils ont fait un constat simple, mais fondamental : il n'existe pas de place de marché de données structurée pour l'échange de *data*. En 2015, ils co-crèrent la société Dawex dont la mission est de faciliter et d'accélérer la circulation sécurisée de données entre les acteurs économiques, institutionnels et organisations publiques, pour contribuer ainsi au développement de l'économie de la donnée. En juin 2020, Dawex rejoint le Forum économique mondial grâce à sa nomination en tant que "*Technology Pioneer*", et devient membre du Global Future Council-Data Policy réunissant trente *leaders* mondiaux les plus influents sur le sujet de la *data*.

→ **La gouvernance des espaces d'échange de données : enjeux et solutions**

**Joëlle TOLEDANO** est Professeur émérite en économie, associée à la Chaire Gouvernance et Régulation de l'Université Paris Dauphine-PSL. Elle est membre de l'Académie des technologies, du Conseil national du numérique et du Conseil d'administration de l'Anfr et de *start-up* du numérique.

Docteur en mathématiques et en économie, elle a mené une double carrière, universitaire et en entreprise, avant de s'investir dans les sujets de régulation publique. Professeur des universités, elle a été membre du collège de l'Arcep (2005-2011). Récemment, le numérique, les fréquences et la *blockchain* ont été au centre de ses travaux.

Elle a publié plusieurs ouvrages, des rapports publics et de nombreux articles scientifiques et grand public dans les domaines de l'économie industrielle et l'économie et la régulation du numérique, des communications électroniques et des postes. Son dernier ouvrage, *GAFAs : reprenons le pouvoir* (Odile Jacob), a reçu le prix du meilleur livre d'économie 2020.  
→ ***Europe – États-Unis : La convergence n'est pas pour tout de suite***

**Clément TONON** est haut fonctionnaire et co-auteur de l'étude *La gouvernance des données de santé : leçons de la crise du Covid-19 en Europe, en Chine et aux États-Unis*, parue en juillet 2021 pour l'Institut français des relations internationales (Ifri).  
→ ***La gouvernance des données de santé en France et en Europe : dynamiques et obstacles***

**Xavier VAMPARYS** est chercheur invité au sein du laboratoire Operational AI ethics de Télécom Paris – Institut polytechnique de Paris. Il était précédemment directeur juridique *corporate*, puis chargé de l'éthique de l'IA au sein d'une compagnie d'assurance.  
→ ***Intelligence artificielle et assurance : vers un renversement du déséquilibre informationnel ?***

**Robert VISEUR** est docteur en sciences appliquées, ingénieur civil de formation. Il est chargé de cours en informatique et en management de l'innovation, chef du service de technologies de l'information et de la communication, attaché à la Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion (UMONS, Belgique).  
Ses recherches portent principalement sur les modèles d'affaires *open source*, l'innovation collaborative et le capitalisme de plateforme.  
→ ***Le logiciel libre : gérer collectivement les évolutions d'une technologie***  
→ ***Gouvernance d'un projet libre : contrôler un flux d'innovation***

**Jean-Benoît ZIMMERMANN** est économiste et directeur de recherche au CNRS. Consacrant, dès les années 1980, une grande partie de ses travaux aux questions de stratégie et de politiques publiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, il s'est intéressé très tôt au problème de la propriété intellectuelle du logiciel. Sollicité, à la fin des années 1990 par Nicolas Jullien, pour intervenir au sein d'un groupe d'élèves ingénieurs travaillant sur le logiciel libre, il s'est intéressé très vite aux dimensions économiques et marchandes de l'*open source*, et y a orienté une part importante de ses travaux de recherche et publications, en coopération avec Nicolas Jullien, Sylvie Thoron et Dominique Foray.

Développant rapidement une analyse du libre en termes de commun, il a cherché à comprendre comment un modèle similaire pourrait trouver un champ d'application dans d'autres domaines. Il s'est alors intéressé au domaine du vivant et du médicament, en coopération avec Fabienne Orsi, et à celui des œuvres culturelles, avec des travaux consacrés plus particulièrement à la musique et aux *Creative Commons*. Dans ce cadre, il a construit, avec Steve Bazen et Laurence Bouvard, une enquête approfondie et une analyse des motivations des musiciens ayant choisi de diffuser leurs œuvres sur la plateforme de musique libre Jamendo.

Il a participé à un important programme de recherche pluridisciplinaire sur les communs, intitulé PROPICE et financé par l'ANR, et au *Dictionnaire des biens communs* (PUF), en tant que rédacteur et membre du conseil scientifique.

Il est membre du comité de rédaction de la revue *Terminal* et à ce titre y a codirigé des dossiers thématiques relatifs au logiciel libre, à la propriété intellectuelle face au numérique et, en 2021, sur les communs numériques.

Il a publié en 2020 aux éditions Libre et Solidaire un ouvrage de synthèse sur les communs.  
→ ***Le logiciel libre : gérer collectivement les évolutions d'une technologie***  
→ ***Gouvernance d'un projet libre : contrôler un flux d'innovation***